



Cour d'appel fédérale
Federal Court of Appeal

AVIS À LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE

Remarques

À : Membres de la communauté juridique

DE : L'honorable Pierre Blais,
Juge en chef de la Cour d'appel fédérale

DATE : le 13 août 2010

OBJET : Enregistrement et entrée en vigueur des *Règles modifiant les Règles des Cours fédérales (témoins experts et modifications procédurales)*

Veillez noter que les modifications proposées aux *Règles des Cours fédérales* concernant les témoins experts et modifications procédurales ont été approuvées par la Gouverneure en conseil.

Les *Règles modifiant les Règles des Cours fédérales (témoins experts et modifications procédurales)* ont été enregistrées le 4 août 2010 et sont entrées en vigueur le même jour. Ces modifications seront publiées dans la Partie II de la *Gazette du Canada*, édition du 18 août 2010.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Me Chantelle Bowers, Secrétaire du Comité des règles des Cours fédérales au (613) 995-5063 ou par courrier électronique à chantelle.bowers@fca-caf.gc.ca.

“Pierre Blais”
Juge en chef de la Cour d'appel fédérale